

La voie professionnelle : Bac pro et CAP en Lycée Professionnel ou par l'apprentissage

Objectif de cette voie :

Préparer un diplôme (bac professionnel, CAP...) et apprendre un métier, en passant progressivement de l'école au monde du travail. Mais aussi vous permettre de poursuivre votre formation vers un niveau supérieur.

Travail en équipe :

La voie professionnelle privilégie le travail en petits groupes et en équipe, notamment en atelier, pour favoriser votre autonomie et rendre les relations avec les enseignants plus simples et plus directes. Des projets collectifs (sportifs, artistiques, à caractère professionnel...) liés à vos centres d'intérêt permettront également ce travail à plusieurs.

Des enseignements généraux comme au collège :

Élève (en lycée professionnel – LP) ou apprenti (en centre de formation d'apprentis – CFA), vous suivrez encore des enseignements généraux (français, maths, histoire-géo, langue étrangère...). Mais vous les verrez sous un jour nouveau : plus concrets et davantage en relation avec l'entreprise et ses métiers.

Des enseignements pro en atelier et en entreprise :

Les journées de classe seront organisées différemment du collège. Une partie de votre temps se déroulera en atelier, en laboratoire ou en salle informatique (au lycée ou au CFA) pour y apprendre les techniques et les gestes professionnels à l'aide d'outils et de matériels spécifiques. L'autre partie (de durée variable) se passera en entreprise pour vous confronter à des situations professionnelles en conditions réelles, découvrir le fonctionnement d'une entreprise...

Deux lieux de formation, un même objectif :

Les diplômes professionnels peuvent tous se préparer en lycée professionnel (ou en établissement d'enseignement agricole) ou en CFA.

Point commun à ces deux lieux de formation : faire acquérir des connaissances et des savoir-faire dans un domaine professionnel, validés par un diplôme, et vous conduire de la formation à l'emploi.

Et pourquoi pas l'apprentissage ?

Du CAP au diplôme d'ingénieur, tous les diplômes peuvent se préparer en apprentissage. Le principe : suivre une formation alternée entre un CFA et une entreprise. Très souvent, le rythme est de 1 semaine en CFA et de 2 semaines chez l'employeur.

L'apprentissage s'adresse aux jeunes âgés de 16 ans (sauf dérogation) à 25 ans qui s'engagent à préparer un diplôme. Ils cherchent eux-mêmes une entreprise susceptible de les accueillir. Puis c'est l'entreprise qui les inscrit en CFA. Un contrat de travail rémunéré (entre 25 et 78 % du Smic selon l'âge et l'année du contrat), à durée déterminée, est signé par l'apprenti, l'employeur et le CFA, en vue de préparer un diplôme.

Certains secteurs sont plus ouverts aux apprentis préparant un CAP. D'autres recherchent plutôt des bacheliers pro préparant un BTS, par exemple.

LE BAC PRO :

Le bac professionnel (en 3 ans) offre une qualification reconnue sur le marché de l'emploi et répond à la demande des entreprises de la production et des services. L'enseignement s'appuie sur un métier et comprend des périodes de formation en entreprise. Il peut aussi permettre l'accès à l'enseignement supérieur, principalement en BTS.

Le bac pro comprend :

- des enseignements généraux identiques pour tous les élèves, quelle que soit la spécialité de bac pro ;
- des enseignements professionnels et des enseignements généraux liés à la spécialité du bac pro, avec des différences selon que le bac pro relève du secteur de la production ou du secteur des services ;
- des périodes de formation en milieu professionnel (22 semaines réparties sur 3 ans) ;
- un accompagnement personnalisé : tout au long du parcours de bac pro, ce dispositif vous sera proposé en fonction de vos besoins et de vos projets personnels. Cet accompagnement personnalisé pourra prendre la forme d'une aide individualisée, d'un tutorat, d'un soutien, de modules de consolidation...

Le bac professionnel agricole comprend :

- des enseignements généraux (français, histoire- géographie, documentation, langue vivante, biologie- écologie, maths, physique-chimie, informatique, éducation socioculturelle, EPS) ;
- des enseignements professionnels (techniques professionnelles, sciences économiques) ;
- des enseignements à l'initiative des établissements ;
- un stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable (1 semaine en 2de pro et 1 semaine sur le cycle terminal) ;
- des travaux pratiques renforcés (chantier école) ;
- une mise à niveau des élèves (1 semaine en 2de pro) ;
- des périodes de formation en milieu professionnel (18 à 22 semaines dont 4 à 6 semaines en 2de pro).

LE CAP/CAPA : certificat d'aptitude professionnelle (agricole) :

Avec plus de 200 spécialités, le CAP/CAPA est très apprécié des employeurs. La formation vise l'acquisition de techniques précises pour apprendre un métier.

La formation en CAP/CAPA comporte :

- des enseignements généraux (français, maths-sciences, histoire-géographie, langue vivante étrangère...), qui couvrent presque la moitié de l'emploi du temps hebdomadaire. Certains sont appliqués à des activités professionnelles, par exemple la biologie dans le domaine de la coiffure, ou les sciences physiques en électricité ;
- des enseignements technologiques et professionnels représentant un peu plus de la moitié de l'emploi du temps. Ils se déroulent sous forme de cours, de travaux pratiques (TP) et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité du CAP/CAPA ;
- une période de formation en milieu professionnel de 12 à 16 semaines (réparties sur 2 années) selon les spécialités.